

Le 25 juillet 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Après l’embellie pendant la crise sanitaire, 2022 marque un retour à l’une des plus mauvaises punctualités des trains et des avions de la décennie

L’Autorité de la qualité de service dans les transports (AQST) a rendu public son traditionnel bilan annuel sur la qualité de service 2022.

2022 a été ainsi l’une des pires années parmi les 10 dernières années au niveau de la punctualité, tant dans le secteur ferroviaire qu’aérien. Avec le retour de la grande majorité voyageurs, l’embellie de la punctualité qu’avaient connu ces deux secteurs en 2020 et au début de 2021 pendant la crise sanitaire, notamment du fait du moindre encombrement des réseaux, est donc malheureusement largement terminée.

Pour l’aérien, la dégradation de la punctualité touche toutes les catégories de vols (court, moyen et long courrier).

Du point de vue des annulations de trains à bref délai (J-1 ou J-3 selon les cas), le bilan est meilleur dans le ferroviaire pour les trains longue distance (TGV, intercités, internationaux), avec une légère dégradation dans les TER.

L’AQST regrette par ailleurs que la publication des données d’annulation n’ait pas repris dans l’aérien, les assouplissements du dispositif de suivi pendant la crise sanitaire ne semblent plus justifiés désormais avec la reprise globale des trafics.

Les chiffres de punctualité dans le secteur ferroviaire :

Les mouvements de grèves locaux ainsi que celui national de décembre 2022 ont légèrement impacté la circulation ferroviaire mais de manière beaucoup moins marquée qu’en décembre 2019.

Dans le détail, les statistiques des retards sont les suivantes pour :

- Les liaisons TGV : le taux de retard est en hausse par rapport à 2019 ou 2021. On est passé d’un taux de retard de 13,8% en 2019 à 11,3% en 2021, il remonte à 14,2% en 2022.
- Les liaisons internationales : le taux de retard est en hausse. Il atteignait 14,6% en 2019 et 10,3% en 2021, il remonte désormais à 16,2% en 2022.

- Les Intercités : le taux de retard est en hausse, passant de 13,2% en 2019 à 14,1% en 2021, il remonte à 16,7% en 2022.
- Les Transports Express Régionaux (TER) : le taux de retard est en légère hausse. Il atteignait 7,8% en 2019 et 7,1% en 2021. Il remonte désormais à 8% en 2022.

Le suivi réalisé par l'AQST met en avant de fortes disparités géographiques entre la région Bretagne qui connaît un taux de retard de 4,4% (le meilleur taux) et la plus mauvaise à savoir la région Occitanie avec 11%.

RER et Transilien :

L'AQST constate une dégradation de la « ponctualité voyageurs » suivie par Ile-de-France mobilités par rapport à 2021 mais une amélioration en la comparant à 2019. En effet, celle-ci est passée de 9,7% en 2019 à 8% en 2021 puis à 9% en 2022.

Par rapport à 2019, la ponctualité s'améliore donc légèrement pour l'ensemble des lignes à l'exception du RER B qui connaît un taux de retard de 14,5% contre 12,8% en 2021 et 12,5% en 2019.

Si l'on compare les données de 2022 avec celle de 2021 le constat est différent : seules les lignes Transiliens K, N et R ont connu une amélioration de leur ponctualité.

Les chiffres de régularité dans le secteur ferroviaire :

Dans le détail, les statistiques pour la régularité sont les suivantes :

- Les liaisons TGV : le taux d'annulation enregistre une forte baisse entre 2021 et 2022 dans un contexte de retour à la normale du point de vue de la demande. Ainsi on est passé d'un taux d'annulation de 2,7% en 2019 à 4,4% en 2021 puis à 1,6 % en 2022.
- Les liaisons internationales : le taux d'annulation enregistre également une baisse, bien que moins marquée, entre 2021 et 2022. On note également une baisse par rapport à 2019. Ainsi on est passé d'un taux d'annulation de 2% en 2019 à 2,6% en 2021 puis à 1,8% en 2022.
- Les Intercités : le taux d'annulation est en baisse. Il est passé de 2% en 2019 à 1,7% en 2021 puis à 1,2% en 2022.
- Les Transports Express Régionaux (TER) : contrairement aux autres modes de transports ferroviaires, le taux d'annulation enregistre une légère hausse de 2,3% en 2019 à 2,4% en 2021 puis remonte à 2,6% en 2022.

A l'instar du taux de retard, de fortes disparités géographiques ont été mises en avant en ce qui concerne le taux d'annulation. Tout comme la ponctualité, la meilleure régularité est mesurée en région Bretagne : celle-ci connaît un taux d'annulation de 1,1% (le meilleur taux) contre 4,7% pour la région Hauts-de-France (le moins bon taux).

Les chiffres de ponctualité dans le secteur aérien :

Dans le détail des statistiques, pour :

- Les vols intérieurs : le taux de retard passe de 15,6% en 2019 à 10,9% en 2021 puis remonte à 19,4% en 2022.

Le retard moyen passe de 44 minutes en 2019 à 41 minutes en 2021 puis remonte à 46 minutes en 2022.

- Les vols moyen-courrier :

Le taux de retard passe de 22,6% en 2019 à 15,4% en 2021 puis remonte à 28,1% en 2022.

Le retard moyen passe de 44 minutes en 2019 à 40 minutes en 2021 puis remonte à 46 minutes en 2022.

Dans ce domaine, ce sont surtout les liaisons vers l’Afrique du Nord ainsi que vers d’autres destinations européennes qui atteignent en général les niveaux de retard les plus préoccupants.

- Les vols long courrier : le taux de retard passe de 23,6% en 2019 à 24,1% en 2021 puis remonte à 28,4% en 2022.

Le retard moyen passe de 52 minutes en 2019 à 47 minutes en 2021 puis remonte à 51 minutes en 2022.

On remarque que parmi les liaisons les plus en retards, celles vers l’Outre-Mer sont moins représentées qu’en 2019 alors qu’il y a davantage de liaisons vers l’Asie.

Les chiffres de régularité dans le secteur aérien :

Les données sur les annulations envoyées par la DGAC étant indisponibles, il n’est pas possible de calculer les chiffres de régularité dans le secteur aérien, ce qui est regrettable. Pourtant, les assouplissements du dispositif de suivi ne sont plus d’actualité avec la fin des restrictions sanitaires.

L'ensemble des résultats et des analyses est à retrouver dans le rapport détaillé de l'AQST sur le site : www.qualitetransports.gouv.fr

		% retard											
		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
Aérien	Intérieur	13.1%	13.3%	13.1%	11.1%	17.1%	17.0%	18.2%	15.6%	9.9%	10.9%	19.4%	
	Moyen-courrier	16.8%	17.6%	18.3%	19.4%	22.4%	22.4%	24.1%	22.6%	12.5%	15.4%	28.1%	
	Long-courrier	33.5%	27.4%	25.6%	25.8%	27.4%	26.6%	24.0%	23.6%	17.4%	24.2%	28.4%	
Ferroviaire	Longue distance	International	13.5%	12.6%	9.4%	11.1%	10.3%	15.3%	18.8%	14.6%	12.8%	10.3%	16.2%
		TGV	10.6%	11.7%	9.6%	10.8%	11.5%	15.4%	17.8%	13.8%	12.4%	11.3%	14.2%
		Intercités	11.5%	11.1%	12.3%	12.2%	14.6%	14.6%	17.2%	13.2%	18.1%	14.1%	16.7%
	Régional	TER		8.9%	8.5%	9.0%	9.8%	9.1%	9.6%	7.8%	7.4%	7.1%	8.0%

***Mois de décembre 2019, janvier 2020 (grève), avril et mai 2020 (crise sanitaire Covid-19) non pris en compte par l'indicateur**

	% de voyageurs en retard à destination										
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019*	2020*	2021	2022
RER et Transilien*		13.7%	12.0%	11.9%	12.3%	12.3%	10.9%	9.7%	9.0%	8.0%	9.0%

Pour information, les annulations sont prises en compte quand elles sont annoncées après la veille à 16 heures et les annulations dans l'aérien et les TGV sont prises en compte quand elles sont annoncées avec un préavis de 3 jours au moins (J-3).

Pour mémoire, les indicateurs suivants s'établissent ainsi :

Aérien	Ferroviaire					
	Internationaux	TGV, Intercités			TER	TCU d'IdF
		Durée≤1h30	1h30<Durée≤3h	Durée>3h		
>15min	>15min	>5min	>10min	>15min	>5min	

Rq : les seuils sont stricts et relatifs aux minutes entières, arrondies par défaut (ie : « > 15 min » ⇔ « ≥ 16 min »)

La typologie des causes retenue en ferroviaire (hors RER et Transilien) est la suivante :

« Gestion du trafic » : concerne la circulation sur les lignes ferroviaires et les interactions entre les réseaux.

« Gestions en gare et réutilisation de matériel » : concerne les questions de personnel de bord et la réaffectation de matériel.

« Matériel roulant » : concerne le matériel moteur et le matériel remorqué

« Prise en compte des voyageurs » : concerne la gestion des affluences, des personnes en situation de handicap, et des correspondances.

« Infrastructures ferroviaires » : concerne la maintenance et les travaux.

« Externes au transport » : concerne la météo, les obstacles sur la voie, les colis suspects, la malveillance, les mouvements sociaux, etc.

L'AQST a pour mission de promouvoir la qualité de service dans les transports publics réguliers de voyageurs. Elle anime un dialogue autour de la qualité de service dans les transports, lieu unique qui regroupe au niveau national les pouvoirs publics et autorités organisatrices, les opérateurs et les associations de voyageurs et de consommateurs.

L'ensemble des résultats et des analyses est à retrouver dans le rapport détaillé de l'AQST sur le site : www.qualitetransports.gouv.fr

Contacts presse :

Mathilde Lambert

Tél : 01 40 81 90 08

Mél : mathilde.lambert@developpement-durable.gouv.fr

Karine Gal

Tel: 01 40 81 68 11

Mél : karine.gal@developpement-durable.gouv.fr